

# Arts plastiques et éducation musicale

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 21,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1LP04P
- > En savoir plus : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

## Présentation

---

La formation favorise les situations qui permettent aux étudiants d'expérimenter l'expérience artistique, esthétique et culturelle. Elle mobilise donc en premier lieu la pratique artistique qu'elle enrichit de la rencontre des œuvres, des artistes et des lieux de diffusion de la culture. Elle prend également appui sur les questions que posent l'art et sa médiation pour actualiser, nourrir et consolider les connaissances et la culture artistique des étudiants, en permettant de les relier avec d'autres domaines de leur formation. Elle couvre deux domaines artistiques majeurs et, potentiellement, les arts dans toute leur diversité, mobilise l'interdisciplinarité, investit les approches transversales que sollicite explicitement l'enseignement de l'histoire des arts, la formation EEA contribue pleinement au développement d'une culture générale riche, plurielle, ouverte.

## Objectifs

---

Apporter aux étudiants des éléments techniques, méthodologiques et culturels indispensables à la mise

en œuvre effective des enseignements et de l'éducation artistiques dans le premier degré.

Fournir un niveau commun d'appropriation et de maîtrise progressive des champs artistiques concernés

Développer chez les étudiants une approche claire des enjeux pédagogiques et didactiques qui leur sont propres, y compris dans la perspective des parcours de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation » (MEEF) en INSPE.

## Évaluation

---

### M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : Approches et appropriation des langages artistiques par des pratiques artistiques et démarches de projet, individuelles 50% et collectives 50%
- Session 2 dite de rattrapage : Épreuve orale.

## Pré-requis nécessaires

---

Formation artistique niveau lycée.

## Compétences visées

---

**Langages** : découvrir et engager des langages au service d'une intention, d'une expression de la sensibilité

**Processus** : mobiliser et s'approprier des techniques, des compétences et des ressources pour expérimenter, produire, interpréter et créer

**Explicitation** : observer et écouter, verbaliser la pratique, Interroger les œuvres et la création artistique

**Méthodes de production et de réception** : structurer et mettre en œuvre des démarches, être autonome, collaborer, saisir les enjeux liés à la création et à la réception.

## Bibliographie

---

Donnée ultérieurement.

## Ressources pédagogiques

---

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-preparatoire-au-professorat-des-ecoles-une-licence-avec-parcours-preparatoire-specifique-309372>